

Israël est un État terroriste

Introduction

L'État d'Israël, né des campagnes violentes des milices sionistes telles que l'Irgoun, le Lehi et la Haganah, porte un héritage de sang versé qui reflète les tactiques des organisations terroristes modernes lorsqu'il est jugé selon les normes appliquées aux acteurs non étatiques aujourd'hui. Des premiers assassinats et massacres aux frappes aériennes contemporaines sur des installations diplomatiques et aux éliminations ciblées de figures politiques, les actions d'Israël révèlent un schéma constant de violence conçu pour intimider, contraindre et déplacer dans des buts politiques. Si ces actes – s'étendant sur un siècle – avaient été commis par un acteur non étatique, ils auraient sans aucun doute été qualifiés de terrorisme. Pourtant, Israël, enraciné dans cette histoire brutale, désigne hypocritement les femmes, les enfants, les travailleurs humanitaires et les journalistes palestiniens comme terroristes, souvent sans preuve, pour justifier son agression. Cet essai définit le terrorisme, répertorie les actes violents d'Israël avec des détails sur les victimes et des classifications de terrorisme, et expose l'hypocrisie de son étiquetage terroriste, arguant que les actions d'Israël, de sa fondation à ses attaques contre des cibles diplomatiques en 2024, le désignent comme un État terroriste.

Chapitre 1 : Définition du terrorisme

Le terrorisme, tel que défini par la base de données mondiale sur le terrorisme (GTD), est « la menace ou l'utilisation réelle de la force et de la violence illégales par un acteur non étatique pour atteindre un objectif politique, économique, religieux ou social par la peur, la coercition ou l'intimidation, généralement ciblant des civils ou des non-combattants. » Les éléments clés incluent l'intention (coercition par la peur), les cibles (civils, infrastructures ou figures symboliques) et les acteurs (entités non étatiques). Bien que les actions étatiques soient généralement jugées selon le droit humanitaire international (par exemple, les Conventions de Genève), l'application hypothétique de ce cadre de terrorisme aux actions étatiques révèle si elles s'alignent sur des tactiques terroristes. Les indicateurs incluent les dommages intentionnels aux civils, l'utilisation disproportionnée de la force ou les actions visant à intimider ou déplacer des populations. Pour Israël et ses prédecesseurs sionistes, cette perspective dévoile une stratégie de violence pour sécuriser l'État, le contrôle territorial ou la domination régionale, similaire aux tactiques utilisées par des groupes comme Al-Qaïda ou l'État islamique. Cette définition encadre l'analyse des actions d'Israël comme du terrorisme, les évaluant selon les mêmes normes que les acteurs non étatiques.

Chapitre 2 : Liste chronologique des actes terroristes d'Israël et de ses prédecesseurs

Ci-dessous se trouve une liste chronologique complète des actions des groupes sionistes (Irgoun, Lehi, Haganah) et de l'État d'Israël, y compris l'attaque de 2024 contre l'ambassade d'Iran à Damas et l'assassinat d'Ismaïl Haniyeh à Téhéran, avec des détails sur les victimes et des explications de leur classification comme terrorisme selon les normes modernes. Chaque acte est évalué comme s'il avait été commis par un acteur non étatique, en s'appuyant sur des archives historiques, des rapports de l'ONU et des sources médiatiques fiables.

- **Juin 1924 : Assassinat de Jacob Israël de Haan (Jérusalem)**

- **Détails** : La Haganah, sur ordre de Yitzhak Ben-Zvi, a assassiné l'antisioniste juif néerlandais Jacob Israël de Haan à Jérusalem en raison de ses activités politiques et de ses contacts arabes, visant à réduire au silence la dissidence.
- **Victimes** : 1 tué.
- **Source** : Institute for Palestine Studies.
- **Classification terroriste** : Assassiner un civil pour ses convictions politiques dans le but d'intimider les dissidents est du terrorisme, comparable aux assassinats ciblés des Brigades rouges. Le ciblage idéologique correspond aux définitions modernes.

- **Novembre 1944 : Assassinat de Lord Moyne (Le Caire)**

- **Détails** : Le Lehi a assassiné Lord Moyne, ministre britannique pour le Moyen-Orient, et son chauffeur au Caire, le considérant comme un obstacle à l'immigration juive et à la création d'un État.
- **Victimes** : 2 tués.
- **Source** : Assassinat de Lord Moyne.
- **Classification terroriste** : Assassiner un fonctionnaire civil à l'étranger pour contraindre une puissance coloniale est du terrorisme, comparable aux assassinats diplomatiques de Septembre noir.

- **Août 1944 : Tentative d'assassinat de Sir Harold McMichael**

- **Détails** : Le Lehi a tenté d'assassiner Sir Harold McMichael, haut-commissaire britannique en Palestine, pour perturber la gouvernance coloniale. L'attaque a échoué.
- **Victimes** : Aucune.
- **Source** : Violence politique sioniste.
- **Classification terroriste** : Tenter d'assassiner un fonctionnaire pour intimider un gouvernement est du terrorisme, comparable aux plans avortés de l'IRA, malgré l'absence de victimes.

- **Février 1946 : Attaque contre des aérodromes britanniques**

- **Détails** : L'Irgoun et le Lehi ont détruit 15 avions et endommagé 8 sur trois aérodromes britanniques (Lydda, Qastina, Kfar Sirkin), affaiblissant le contrôle militaire.
- **Victimes** : 1 tué (auteur).
- **Source** : Terrorisme juif sous le mandat britannique.
- **Classification terroriste** : Cibler des actifs militaires pour forcer le retrait britannique s'aligne sur le terrorisme, comparable aux attaques de l'IRA contre l'infrastructure militaire.

- **Juin 1946 : Destruction de neuf ponts**

- **Détails** : La Haganah, l'Irgoun et le Lehi ont démolis neuf des onze ponts reliant la Palestine aux pays voisins, perturbant la logistique britannique.
- **Victimes** : Aucune directement signalée, mais perturbation économique significative.
- **Source** : Archives Palmach.
- **Classification terroriste** : Détruire des infrastructures pour paralyser la gouvernance et intimider est du terrorisme, comparable aux attentats à la bombe dans les trains de Madrid en 2004.

- **Juillet 1946 : Attentat à la bombe contre l'hôtel King David (Jérusalem)**

- **Détails** : L'Irgoun a bombardé le siège administratif britannique, tuant 91 personnes (41 Arabes, 28 Britanniques, 17 Juifs) et blessant 45. Les avertissements étaient contestés.
- **Victimes** : 91 tués, 45 blessés.
- **Source** : Attentat à la bombe de l'hôtel King David.
- **Classification terroriste** : Bombarder un bâtiment civil-administratif est du terrorisme, comparable à l'attentat d'Oklahoma City en 1995. L'ONU l'a condamné comme terrorisme.

- **Octobre 1946 : Attentat à la bombe contre l'ambassade britannique (Rome)**

- **Détails** : L'Irgoun a fait exploser 40 kg de TNT à l'ambassade britannique à Rome, blessant deux personnes et endommageant le bâtiment.
- **Victimes** : 2 blessés.
- **Source** : Violence politique sioniste.
- **Classification terroriste** : Bombarder une cible diplomatique à l'étranger pour intimider est du terrorisme, comparable à l'attentat contre l'ambassade américaine à Beyrouth en 1983.

- **1946-1947 : Attentats à la bombe sur des marchés arabes (Haïfa, Jérusalem)**

- **Détails** : L'Irgoun a bombardé des marchés arabes, tuant des dizaines de civils palestiniens, exacerbant les tensions communautaires.
- **Victimes** : Des dizaines de tués (chiffres exacts variables).
- **Source** : Institute for Palestine Studies.
- **Classification terroriste** : Cibler des marchés civils pour semer la peur est du terrorisme, comparable aux attentats d'Al-Qaïda sur des marchés.

- **Juillet 1947 : Enlèvement et pendaison de sergents britanniques**

- **Détails** : L'Irgoun a enlevé et pendu les sergents britanniques Clifford Martin et Mervyn Paice, piégeant leurs corps, en représailles pour les membres exécutés.
- **Victimes** : 2 tués, 1 blessé.
- **Source** : L'affaire des sergents.
- **Classification terroriste** : Enlever, exécuter et piéger des non-combattants est du terrorisme, comparable aux exécutions d'otages par l'État islamique.

- **Août 1947 : Bombes dans des valises à l'hôtel Sacher (Vienne)**

- **Détails** : L'Irgoun a fait exploser des bombes dans des valises au siège britannique à Vienne, causant des dommages mineurs à des fins de propagande.
- **Victimes** : Aucune signalée.
- **Source** : Violence politique sioniste.

- **Classification terroriste** : Bombarder une installation gouvernementale à l'étranger pour intimider est du terrorisme, comparable aux attaques symboliques des Brigades rouges.
- **Avril 1948 : Massacre de Deir Yassin**
 - **Détails** : L'Irgoun et le Lehi ont massacré plus de 100 villageois palestiniens, y compris des femmes et des enfants, à Deir Yassin, déclenchant la Nakba.
 - **Victimes** : 100-120 tués.
 - **Source** : Massacre de Deir Yassin.
 - **Classification terroriste** : Massacer des civils pour intimider et déplacer est du terrorisme, comparable aux nettoyages ethniques en Bosnie. Ilan Pappé le qualifie de nettoyage ethnique.
- **Septembre 1948 : Assassinat de Folke Bernadotte (Jérusalem)**
 - **Détails** : Le Lehi a assassiné le médiateur de l'ONU Folke Bernadotte, opposé à son plan de partition.
 - **Victimes** : 1 tué.
 - **Source** : Assassinat de Folke Bernadotte.
 - **Classification terroriste** : Assassiner une figure neutre de l'ONU pour perturber la paix est du terrorisme, comparable aux attaques contre le personnel de l'ONU.
- **Octobre 1953 : Massacre de Qibya**
 - **Détails** : L'unité israélienne 101, dirigée par Ariel Sharon, a tué 69 Palestiniens, majoritairement civils, à Qibya, et détruit des maisons.
 - **Victimes** : 69 tués.
 - **Source** : Massacre de Qibya.
 - **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, massacer des civils pour punir et intimider serait du terrorisme, comme les attaques de Boko Haram sur des villages. L'ONU a condamné sa disproportion.
- **Octobre 1956 : Massacre de Kafr Qasim**
 - **Détails** : La police des frontières israélienne a tué 49 citoyens palestiniens, dont 23 enfants, pour avoir violé un couvre-feu non annoncé.
 - **Victimes** : 49 tués.
 - **Source** : Massacre de Kafr Qasim.
 - **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, massacer des civils pour non-conformité serait du terrorisme, comme les purges paramilitaires.
- **Décembre 1968 : Raid sur l'aéroport international de Beyrouth**
 - **Détails** : Israël a détruit 13 avions civils à l'aéroport de Beyrouth en représailles à une attaque de l'OLP.
 - **Victimes** : Aucune, mais perturbation majeure.
 - **Source** : Raid israélien de 1968.
 - **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, détruire une infrastructure civile serait du terrorisme, comme l'attaque de l'aéroport de Rome en 1985. L'ONU l'a condamné.
- **Février 1973 : Vol 114 de Libyan Arab Airlines**

- **Détails** : Des chasseurs israéliens ont abattu un avion civil, tuant 108 personnes, prétendant une erreur.
- **Victimes** : 108 tués, 5 survivants.
- **Source** : Vol 114 de Libyan Arab Airlines.
- **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, abattre un avion civil serait du terrorisme, comme le vol 17 de Malaysia Airlines. L'ONU l'a qualifié de crime de guerre.

- **1972-1988 : Opération Colère de Dieu**

- **Détails** : Le Mossad a assassiné des dirigeants de l'OLP, causant des victimes civiles (par exemple, Ahmed Bouchiki).
- **Victimes** : Plus de 20 tués, y compris des civils.
- **Source** : Opération Colère de Dieu.
- **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, des assassinats extrajudiciaires à l'étranger avec des dommages collatéraux seraient du terrorisme, comme les actions de Septembre noir.

- **Septembre 1982 : Massacre de Sabra et Chatila**

- **Détails** : Israël a facilité le massacre par la milice phalangiste de 460 à 3 500 civils palestiniens et libanais à Beyrouth.
- **Victimes** : 460–3 500 tués.
- **Source** : Massacre de Sabra et Chatila.
- **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, faciliter un massacre de civils serait du terrorisme, comparable à la complicité dans un génocide. La commission Kahan a tenu Israël pour responsable.

- **Octobre 2001 : Destruction de l'aéroport international Yasser Arafat**

- **Détails** : Israël a bombardé l'aéroport de Gaza, le rendant inopérable, prétendant un usage militaire.
- **Victimes** : Aucune directe, perturbation majeure.
- **Source** : Aéroport international Yasser Arafat.
- **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, détruire une infrastructure civile serait du terrorisme, sapant la souveraineté.

- **2008-2024 : Opérations militaires à Gaza (Plomb durci, Bordure protectrice, etc.)**

- **Détails** : Les opérations ont tué des milliers de personnes (par exemple, 1 166–1 417 dans Plomb durci, 926 civils ; 2 125–2 310 dans Bordure protectrice, 1 617 civils).
- **Victimes** : Des milliers de tués, majoritairement civils.
- **Source** : B'Tselem, Rapport Goldstone.
- **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, bombarder des zones urbaines avec des pertes civiles massives serait du terrorisme, comme les attaques d'Al-Qaïda sur des villes.

- **2010-2022 : Opérations secrètes en Iran**

- **Détails** : Le Mossad a assassiné des scientifiques nucléaires (par exemple, Mohsen Fakhrizadeh) et lancé des cyberattaques (par exemple, Stuxnet).
- **Victimes** : 5–7 scientifiques tués.
- **Source** : Assassinat de Mohsen Fakhrizadeh.

- **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, des assassinats ciblés et des cyberattaques à l'étranger seraient du terrorisme, comme les assassinats du Hezbollah.

- **1er avril 2024 : Attaque contre l'ambassade iranienne à Damas**

- **Détails** : Une frappe aérienne israélienne a visé un bâtiment adjacent à l'ambassade iranienne à Damas, décrit comme une annexe consulaire, tuant sept membres des Gardiens de la révolution, dont le commandant senior Mohammad Reza Zahedi et le général de brigade Mohammad Hadi Haj Rahimi, ainsi que cinq autres officiers. L'attaque a détruit le bâtiment, violent l'immunité diplomatique selon le droit international. L'Iran a accusé Israël, qui n'a pas commenté, et a promis des représailles.
- **Victimes** : 7 tués.
- **Source** : Washington Post, NPR.
- **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, bombarder une installation diplomatique et tuer des fonctionnaires serait du terrorisme, comparable aux attentats contre les ambassades américaines en 1998. La violation de la souveraineté et du statut protégé des civils confirme sa nature terroriste.

- **31 juillet 2024 : Assassinat d'Ismaïl Haniyeh (Téhéran)**

- **Détails** : Ismaïl Haniyeh, leader politique du Hamas, et son garde du corps ont été tués dans une maison d'hôtes gérée par l'armée à Téhéran lors d'une visite diplomatique pour l'investiture du président iranien, avec un passeport diplomatique. Les rapports suggèrent une bombe ou une attaque de missile déclenchée à distance, attribuée au Mossad israélien. L'Iran et le Hamas ont accusé Israël, qui n'a pas confirmé. L'attaque a humilié l'appareil sécuritaire iranien, entraînant des arrestations et des promesses de représailles.
- **Victimes** : 2 tués.
- **Source** : New York Times, Al Jazeera, Jerusalem Post.
- **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, assassiner un leader politique lors d'une visite diplomatique dans une capitale étrangère serait du terrorisme, comparable aux assassinats de Septembre noir à Munich. La violation des protections diplomatiques et l'intention de perturber les pourparlers de paix confirment son statut terroriste.

- **Mai 2025 : Attaque contre l'aéroport international de Sanaa**

- **Détails** : Israël a neutralisé l'aéroport de Sanaa, endommageant 3 avions civils et tuant 3+ personnes, en représailles à une attaque houthie.
- **Victimes** : 3+ tués.
- **Source** : BBC.
- **Classification terroriste** : Si commis par un acteur non étatique, attaquer une infrastructure civile avec des décès serait du terrorisme, comparable aux perturbations du 11 septembre.

Ce catalogue – des assassinats de 1924 aux attaques diplomatiques de 2024 – démontre la dépendance d'Israël à la violence pour contraindre, intimider et déplacer, en accord avec le terrorisme s'il était commis par des acteurs non étatiques. Le nombre de victimes civiles

(par exemple, Deir Yassin, Gaza) et le ciblage de sites diplomatiques (par exemple, Damas, Téhéran) consolident son héritage terroriste.

Chapitre 3 : L'hypocrisie de l'étiquetage terroriste d'Israël

Le bilan d'Israël, qui s'étend sur un siècle de violence – tueries de civils à Deir Yassin, bombardements d'ambassades à Damas et assassinats de diplomates comme Haniyeh – contraste fortement avec son étiquetage imprudent des femmes, enfants, travailleurs humanitaires et journalistes palestiniens comme terroristes, souvent sans preuve. À Gaza (2008-2024), Israël a qualifié des communautés entières de « bastions terroristes », bombardant des écoles, des hôpitaux et des abris de l'ONU, tuant des milliers de personnes (par exemple, 926 civils dans Plomb durci, 1 617 dans Bordure protectrice, selon B'Tselem). L'attaque de 2024 contre World Central Kitchen (7 travailleurs humanitaires tués) et l'assassinat en 2022 de la journaliste d'Al Jazeera Shireen Abu Akleh, qualifiée de « liée aux terroristes » sans preuve, illustrent ce schéma. L'attaque contre l'ambassade de Damas en 2024 et l'assassinat de Haniyeh, ciblant des figures diplomatiques protégées, révèlent davantage le mépris d'Israël pour les normes internationales tout en accusant les autres de terrorisme.

Cette hypocrisie est enracinée dans le refus d'Israël de confronter ses origines terroristes. Des dirigeants comme Menahem Begin (Irgoun, attentat de l'hôtel King David) et Yitzhak Shamir (Lehi, assassinat de Bernadotte) sont devenus premiers ministres, leurs crimes rebaptisés « lutte pour la liberté ». Pendant ce temps, la résistance palestinienne, même non violente, est qualifiée de terrorisme, déshumanisant les victimes pour justifier les atrocités. La désignation par Israël en 2021 de six ONG palestiniennes comme « organisations terroristes » manquait de preuves, suscitant la condamnation de l'ONU. En projetant l'étiquette de terroriste, Israël détourne l'attention de ses propres actions – massacres, attentats contre des ambassades et assassinats – perpetuant un cycle de violence où les morts civiles sont écartées comme des dommages collatéraux. Cette double norme, protégeant un État construit sur le terrorisme tout en criminalisant les autres, souligne l'identité d'Israël comme État terroriste.

Conclusion

L'histoire d'Israël, des assassinats des milices sionistes dans les années 1920 à ses attaques contre des cibles diplomatiques à Damas et Téhéran en 2024, est une campagne implacable de violence qui serait qualifiée de terrorisme si elle était commise par des acteurs non étatiques. Du massacre de civils à Deir Yassin au bombardement de l'ambassade iranienne et à l'assassinat d'Ismail Haniyeh lors d'une visite diplomatique, ces actes – ciblant des civils, des infrastructures et des figures protégées – reflètent les tactiques de groupes terroristes notoires. Pourtant, Israël qualifie sans honte les civils palestiniens, les travailleurs humanitaires et les journalistes de terroristes sans preuve, révélant une hypocrisie grotesque enracinée dans ses origines terroristes non reconnues. Cette double norme, combinée à un siècle d'atrocités documentées, désigne Israël comme un État terroriste,

masquant sa violence sous le couvert de l'autodéfense. La communauté internationale doit tenir Israël responsable, en appliquant les mêmes normes à ses actions qu'à toute organisation terroriste, pour mettre fin à ce cycle de violence et d'hypocrisie.